



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
14 mai 2012
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme
Soixante et unième session
Genève, 25-29 juin 2012
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.
4. Examen du chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2014-2015, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence.
5. Examen des descriptifs de programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2012-2013, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence.
6. Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session du Groupe de travail.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

II. Annotations

Point 1 Élection du Bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du Président et du Vice-Président-Rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa soixante et unième session sera un représentant d'un des États membres de la liste C, et le Vice-Président-Rapporteur, sera un représentant d'un des États membres de la liste B.

Point 2**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa soixante et unième session, reproduit dans la section I plus haut.

Documentation

TD/B/WP/239

Ordre du jour provisoire annoté.

Point 3**Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED**

3. À sa cinquante-sixième session, le Conseil du commerce et du développement a approuvé la stratégie de communication et la politique de publication de la CNUCED énoncées dans les documents TD/B/56/9/Rev.1 et TD/B/56/10/Rev.1. Il a demandé au secrétariat de lui faire rapport chaque année, par l'intermédiaire du Groupe de travail, sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication. Le Groupe de travail sera saisi d'un rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication, débattrà de façon informelle de la liste des publications prévues en 2012 et examinera les résultats de l'enquête sur les publications parues en 2011.

Documentation

TD/B/WP/240

Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.

Point 4**Examen du chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2014-2015, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence**

4. Le Groupe de travail examinera le projet de chapitre relatif à la CNUCED du cadre stratégique de l'ONU pour la période 2014-2015, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence.

Documentation

A/67/6 (Prog. 10)

Projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015. Deuxième volet: plan-programme biennal. Programme 10: Commerce et développement.

Point 5**Examen des descriptifs de programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2012-2013, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence**

5. Le Groupe de travail examinera les descriptifs de programme de la CNUCED proposés pour l'exercice biennal 2012-2013 à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence.

Documentation

A/66/6 (Sect. 12)

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013
Titre IV, Coopération internationale pour le développement
Chapitre 12, Commerce et développement.

Point 6**Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session du Groupe de travail**

6. Le secrétariat soumettra, au cours de la session, un projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session du Groupe de travail.

Point 7**Questions diverses****Point 8****Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement**

7. Le rapport de la soixante et unième session du Groupe de travail sera soumis au Conseil du commerce et du développement.
